

# À découvrir



## LE VILLAGE DE CHASSAIS

La commune de Chassais a été créée le 24 janvier 1790. À cette date, il y avait 23 "feux" (foyers fiscaux). Par arrêté du 25 sept. 1799, la commune est provisoirement rattachée à celle de Sigournais et cette union est définitivement scellée par une ordonnance royale du 21 août 1827.

À découvrir : la fontaine avec sa pompe à bouchons et le lavoir.



## LA FONTAINE DE RITAY



Elle tire son eau de la nappe phréatique qui alimente Sigournais. Autrefois la fontaine servait d'abreuvoir pour les vaches des fermes alentours.

Le propriétaire, M. Reveleau, a travaillé lui même sur cette construction durant 2 ans pour ainsi l'achever en 1994.



## LE CHÂTEAU DE SIGOURNAIS Propriété privée

Le château a été remanié au XV<sup>ème</sup> siècle sur les bases d'une ancienne motte féodale. Avec ses fossés, son chemin de ronde entièrement couvert avec mâchicoulis, sa charpente originale, ses archères-canonnières typiques..., c'est l'un des meilleurs exemples d'architecture militaire du Moyen-âge en Vendée.



\*Classé Monument Historique.

Deux pont-levis donnaient accès au château qui fut en partie détruit par un incendie en 1793, suite au passage des colonnes infernales.

# Balisage

Sentier à suivre : N°1 **Jaune**



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

[tourisme@cc-paysdechantonnay.fr](mailto:tourisme@cc-paysdechantonnay.fr)

[www.paysdechantonnay.fr/decouvrir](http://www.paysdechantonnay.fr/decouvrir)

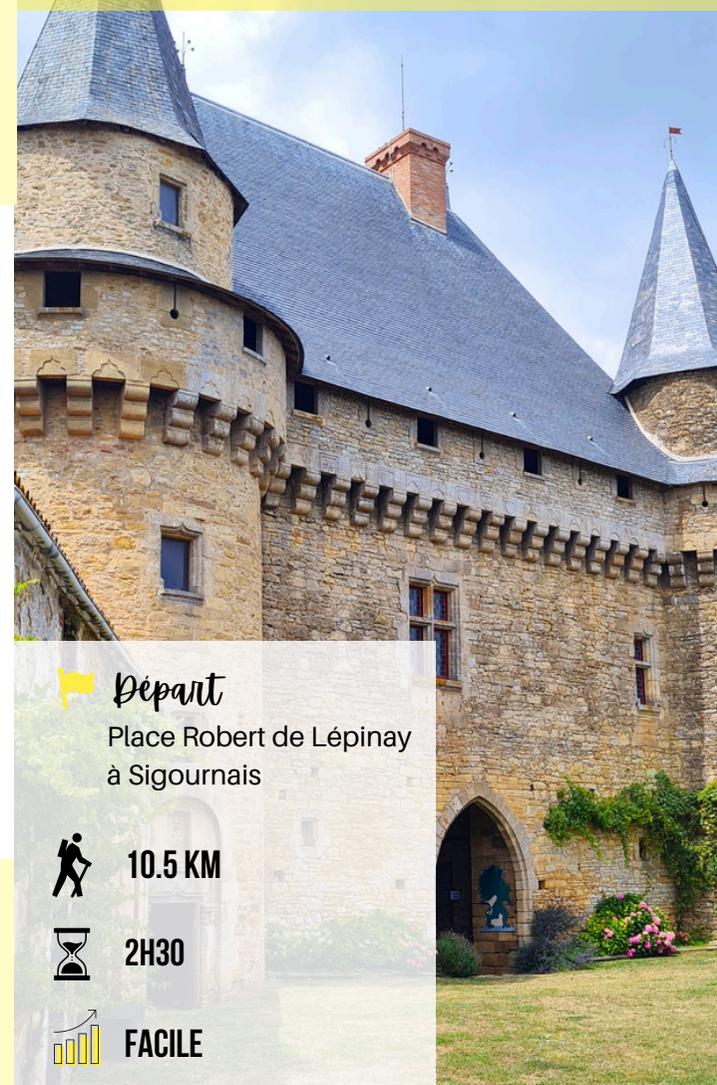


# 1

## SENTIER DE SIGOURNAIS

VARIANTE

*Sigournais*



### 🚩 Départ

Place Robert de Lépinay à Sigournais



10.5 KM



2H30



FACILE





# Le pas à pas

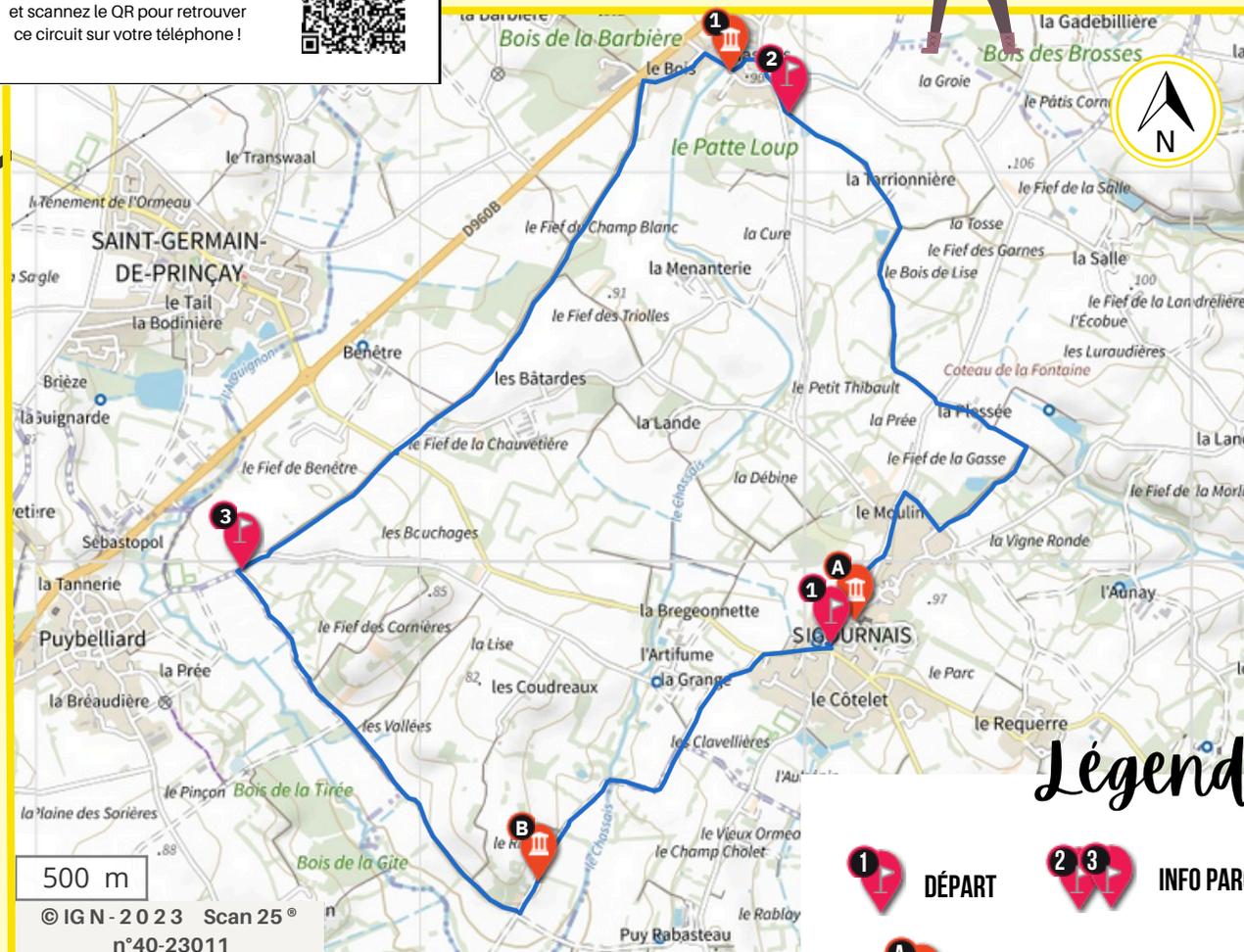
DÉPART PLACE DE LÉPINAY - SIGOURNAIS

GPS : 46.706413 / -0.987520



## DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application **Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



## Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

1

Sortir du parking par la gauche, longer la **rue du Canal** sur 400 m puis prendre légèrement à gauche **rue du Moulin**. Poursuivre dans cette direction puis prendre la prochaine rue à droite, la **rue du Puits Magnier**. À la prochaine intersection, prendre à gauche et suivre le chemin enherbé pendant 500 m. Au bout de celui-ci, tourner à gauche et atteindre le **village de la Plessée**. Rejoindre le chemin au bout de la route et continuer dans cette direction jusqu'au **village de la Tarrionnière** 1 km plus loin. Continuer toujours dans cette même direction sur 1 km pour arriver au **village de Chassais**.

2

À la fin du chemin, tourner à droite. Prendre la troisième à gauche puis tourner à gauche et rapidement à droite **rue du Prieuré**. Quelques mètres après, prendre à gauche rue du Bois. Longer cette rue jusqu'à la départementale puis emprunter le chemin à gauche du cédez-le-passage. Poursuivre ce chemin sur 2 km et rejoindre la départementale en face. Traversez la route et emprunter le chemin en face. À sa sortie, continuer jusqu'au stop et prendre à droite pour rejoindre le prochain chemin à gauche.

3

Continuer tout droit sur ce chemin pendant 2 km. Au bout de ces 2 km, prendre à gauche et remarquer **la Fontaine de Ritay** sur la gauche le long du mur. Après la fontaine, continuer encore 1.5 km sur ce chemin. À l'intersection avec la route, prendre à droite puis au stop encore à droite **rue de Chantonay**. Remonter vers le bourg et tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

